



Assemblée
générale mixte

20 mai 2014

AIRFRANCE **KLM**

Gouvernance



Composition actuelle du Conseil d'administration



Alexandre
de Juniac



Peter
Hartman



Maryse
Aulagnon*



Isabelle
Bouillot*



Régine
Brehier



Jean-Dominique
Comolli



Jean-François
Dehecq*



Jaap
de Hoop
Scheffer*



Solenne
Lepage



Christian
Magne



Isabelle
Parize*



Bernard
Pédamon



Cornelis
J.A. van
Lede*



Leo M.
van Wijk

Fonctionnement du Conseil d'administration

◆ Réunions du Conseil en 2013

- ◆ 12 réunions avec un taux moyen de présence de 91%

◆ Principaux sujets examinés au cours de l'exercice

- ◆ Examen des comptes et prévisions budgétaires
- ◆ Suivi du projet industriel et stratégique « Transform 2015 »
- ◆ Suivi de la participation dans Alitalia
- ◆ Réorganisation du Groupe
- ◆ Restructuration de l'activité cargo
- ◆ Financement du Groupe : émission d'OCEANES
- ◆ Satisfaction client / ponctualité
- ◆ Point sur la sécurité aérienne

◆ A noter

- ◆ Une réunion dédiée à la stratégie du Groupe, avec une attention particulière portée à l'activité court et moyen-courrier et à l'activité cargo (octobre 2013)
- ◆ Une réunion informelle avec les administrateurs et dirigeants de Delta (octobre 2013)
- ◆ Auto-évaluation du Comité d'audit (juillet 2013) et du Conseil d'administration (janvier 2014)

Evolutions récentes dans la composition du Conseil d'administration

- ◆ 1^{er} trimestre 2013 : nomination de **M. Comolli**, **Mme Lepage** et **Mme Bréhier** en qualité d'administrateurs représentant l'Etat en remplacement de Mme Saragosse, M. Azéma et M. Gressier
- ◆ 16 mai 2013 : nomination de **Mme Bouillot** en remplacement de M. Espalioux
- ◆ 30 juin 2013 : cessation des fonctions de Président-directeur général et d'administrateur de M. Spinetta et des fonctions de Directeur général délégué et de Vice-Président du Conseil d'administration de M. van Wijk
- ◆ 1^{er} juillet 2013 : nomination de **M. de Juniac** en qualité de Président-directeur général et de **M. Hartman** en qualité de Vice-Président du Conseil d'administration
- ◆ 31 décembre 2013 : démission de Mme Barbizet
- ◆ 27 mars 2014 : cooptation de **Mme Parize** en remplacement de Mme Barbizet

Equilibres au sein du Conseil

- ◆ Un Conseil d'administration bi-national :
 - ◆ 4 administrateurs néerlandais, soit une proportion de 28,6%
- ◆ Une féminisation croissante :
 - ◆ 5 femmes parmi les administrateurs, soit une proportion de 35,7%
- ◆ Une indépendance renforcée :
 - ◆ 6 administrateurs indépendants, soit une proportion de 50%

Composition actuelle des Comités du Conseil

Comité d'audit

- ♦ Maryse Aulagnon (Présidente)
- ♦ Solenne Lepage
- ♦ Christian Magne
- ♦ Jean-François Dehecq
- ♦ Cornelis van Lede
- ♦ Bernard Pédamon

5 réunions en 2013

(taux de présence : 100%)

2 réunions depuis début 2014

Comité de rémunération

- ♦ Leo van Wijk (Président)
- ♦ Isabelle Bouillot
- ♦ Jean-Dominique Comolli
- ♦ Jaap de Hoop Scheffer
- ♦ Christian Magne
- ♦ Isabelle Parize

2 réunions en 2013

(taux de présence : 100%)

3 réunions depuis début 2014

Comité de nomination

- ♦ Jean-François Dehecq (Président)
- ♦ Jean-Dominique Comolli
- ♦ Cornelis van Lede

6 réunions en 2013

(taux de présence : 100%)

3 réunions depuis début 2014

Propositions d'évolution dans la composition du Conseil soumises à l'Assemblée générale

- ◆ Ratification de la cooptation de **Mme Parize** en qualité d'administrateur
- ◆ Mandat des administrateurs représentant les salariés actionnaires
 - ◆ Renouvellement du mandat d'administrateur de **M. Magne** (candidat représentant le personnel au sol et le personnel navigant commercial actionnaire)
 - ◆ Nomination de **M. Jobard** en qualité d'administrateur (candidat représentant le personnel navigant technique actionnaire)

Ratification de la cooptation de Mme Isabelle Parize en qualité d'administrateur et renouvellement de son mandat pour une durée de quatre ans (résolutions 5 et 6)



- ◆ Née le 16 juin 1957
- ◆ Présidente du Directoire de Nocibé
- ◆ Administrateur d'Air France-KLM depuis le 27 mars 2014 et membre du Comité de rémunération
- ◆ Administrateur de Sofipost SA et de l'Agence Française pour les Investisseurs Internationaux

Renouvellement du mandat d'administrateur représentant les salariés actionnaires de M. Christian Magne (catégorie des salariés autres que le personnel navigant technique) (résolution 7)



- ◆ Né le 20 août 1952
- ◆ Cadre Air France
- ◆ Administrateur d'Air France-KLM depuis le 15 septembre 2004
- ◆ Membre du Comité d'audit et du Comité de rémunération
- ◆ Membre élu de Conseils de surveillance de plusieurs FCPE d'actionariat salarié et de fonds dédiés d'épargne diversifiée

Nomination de M. Louis Jobard en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires (catégorie du personnel navigant technique) (résolution 8)



- ◆ Né le 19 août 1959
- ◆ Commandant de Bord sur Boeing 747-400
- ◆ Membre titulaire (élu) du Conseil de surveillance du FCPE d'actionariat salarié Concorde et vice-Président de l'Association de prévoyance du personnel navigant

Politique de rémunération



Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à M. Leo van Wijk, Directeur général délégué jusqu'au 30 juin 2013 (résolution 13)

Eléments de rémunération

Montants soumis au vote

Rémunération fixe	75 000 euros (pour la période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2013)
Rémunération variable	-
Rémunération variable différée	-
Rémunération exceptionnelle	-
Stock-options, actions de performance ou autre élément de rémunération à long terme	-
Jetons de présence	-
Valorisation des avantages de toute nature	-
Indemnités de départ	-
Indemnités de non-concurrence	-
Régime de retraite supplémentaire	-

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à M. Jean-Cyril Spinetta, Président-directeur général jusqu'au 30 juin 2013 (résolution 12)

Éléments de rémunération

Montants soumis au vote

Rémunération fixe	100 000 euros (pour la période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2013)
Rémunération variable	-
Rémunération variable différée	-
Rémunération exceptionnelle	-
Stock-options, actions de performance ou autre élément de rémunération à long terme	-
Jetons de présence	-
Valorisation des avantages de toute nature	-
Indemnités de non-concurrence	-
Régime de retraite supplémentaire	-

Rémunération de M. Alexandre de Juniac en sa qualité de Président-directeur général



Rémunération fixe annuelle : 600 000 €

Inchangée par rapport à la rémunération allouée en sa qualité de Président-directeur général d'Air France depuis 2011



Rémunération variable 2013

Répartition de la part variable

	Cible : 80 % de la rémunération fixe	Maximum : 100 % de la rémunération fixe	Rémunération variable attribuée
Performance absolue résultat d'exploitation ajusté par rapport au budget	40%	50%	0%
Performance absolue évolution de la dette nette	20%	25%	25%
Performance qualitative	20%	25%	25%
TOTAL			50%

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à M. Alexandre de Juniac, Président-directeur général depuis le 1^{er} juillet 2013 (résolution 11)

Éléments de rémunération

Montants soumis au vote

Rémunération fixe	300 000 euros (pour la période du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2013)
Rémunération variable	75 000 euros (pour la période du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2013)
Rémunération variable différée	-
Rémunération exceptionnelle	-
Stock-options, actions de performance ou autre élément de rémunération à long terme	-
Jetons de présence	-
Valorisation des avantages de toute nature	-
Indemnités de départ	-
Indemnités de non-concurrence	-
Régime de retraite supplémentaire	-

Rémunération de M. Alexandre de Juniac en sa qualité de Président-directeur général



Rémunération variable 2014

Répartition de la part variable

	Cible : 80 % de la rémunération fixe	Maximum : 100 % de la rémunération fixe
Performance absolue résultat d'exploitation comparé au budget	40%	50%
Performance absolue free cash flow comparé au budget	20%	25%
Performance qualitative ♦ satisfaction des passagers (tableau de bord présenté chaque trimestre au Conseil) ♦ performance RSE (mesurée par les indices professionnels) ♦ progrès dans le processus d'intégration du Groupe	20% (les 3 critères étant iso-pondérés)	25%

Autorisation d'attribution gratuite d'actions existantes assorties de conditions de performance (résolution 15) - Caractéristiques

◆ Objectifs

- ✦ Permettre une attribution large d'actions à des salariés du Groupe afin de les associer aux résultats du plan « Transform 2015 » et créer une dynamique d'appartenance au Groupe
- ✦ Associer certains salariés et dirigeants aux performances à moyen terme du Groupe en alignant ainsi leurs intérêts sur ceux des actionnaires et compléter utilement les dispositifs de rémunération et de fidélisation existants

◆ Conditions de performance

- ✦ Attributions individuelles < 100 actions : progression du résultat d'exploitation et progression de la régularité, de la ponctualité des vols et de la satisfaction de la clientèle
- ✦ Attributions individuelles ≥ 100 actions : idem + ponctualité des vols et satisfaction de la clientèle, performance du rendement total de l'action et progression du ROCE

◆ Type d'actions attribuées : actions existantes

◆ Enveloppe autorisée : 2,5% du capital social

◆ Périodes d'acquisition et de conservation : 4 ans minimum (2 ans + 2 ans)

◆ Durée de l'autorisation : 38 mois

Autorisation d'attribution gratuite d'actions existantes assorties de conditions de performance (résolution 15) - Mise en oeuvre

- ◆ Information / consultation des instances représentatives du personnel
- ◆ Sur proposition du Comité de rémunération et dans les limites fixées par l'Assemblée générale, arrêté par le Conseil de :
 - ◆ la périodicité des attributions
 - ◆ la liste des bénéficiaires
 - ◆ le nombre d'actions attribuées à chacun
 - ◆ la durée des périodes d'acquisition et de conservation

Autorisation d'augmentation de capital réservée aux salariés

(résolution 16)

- ◆ Prix d'émission des actions : moyenne des cours des vingt derniers jours de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription, éventuellement diminué d'une décote maximale de 20%
- ◆ Enveloppe autorisée : 2% du capital social
- ◆ Durée de l'autorisation : 26 mois

An aerial photograph of a city skyline at sunset. The sky is a mix of blue and orange, with scattered clouds. The buildings are illuminated by the low sun, creating a golden glow. A prominent white diamond shape is overlaid in the center of the image.

Exercice 2013



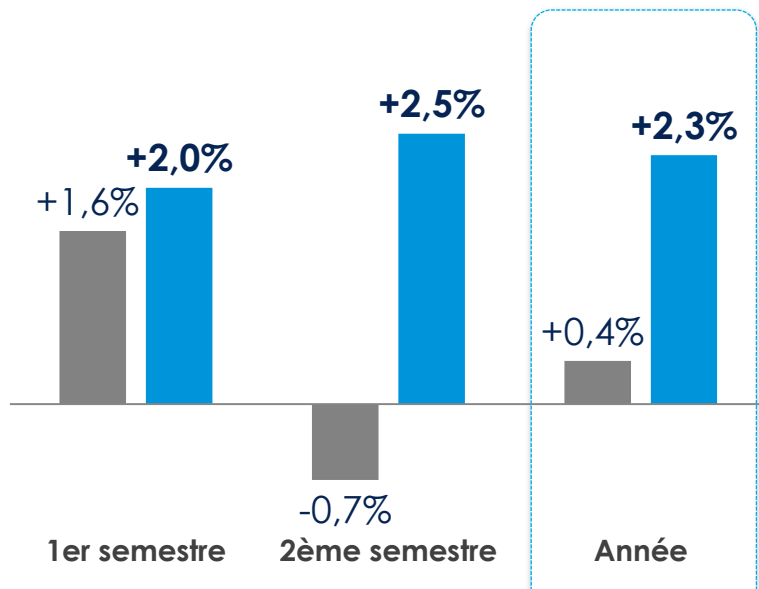
Chiffres clés : amélioration générale de la performance

	2013	2012 ⁽¹⁾	Variation
Chiffre d'affaires (mds€)	25,52 ↗	25,42	+0,4% Hors change : +2,3%
EBITDA ⁽²⁾ (m€)	1 855 ↗	1 394	+461 m
Résultat d'exploitation (m€)	130 ↗	-336	+466 m
Résultat net, part du groupe (m€)	-1 827 ↘	-1 225	-602 m
Résultat net retraité ⁽²⁾ (m€)	-349 ↗	-696	+347 m
Cash flow libre d'exploitation ⁽²⁾ (m€)	538 ↗	-47	+585 m
Dettes nettes en fin de période ⁽²⁾ (mds€)	5,35 ↘	5,97	-618 m

Un effet change défavorable sur le second semestre

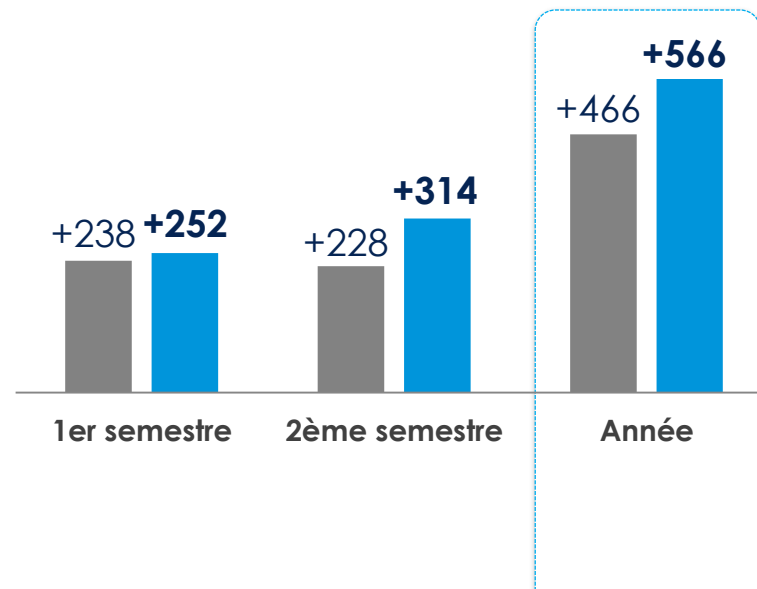
Chiffre d'affaires

(variation en %)



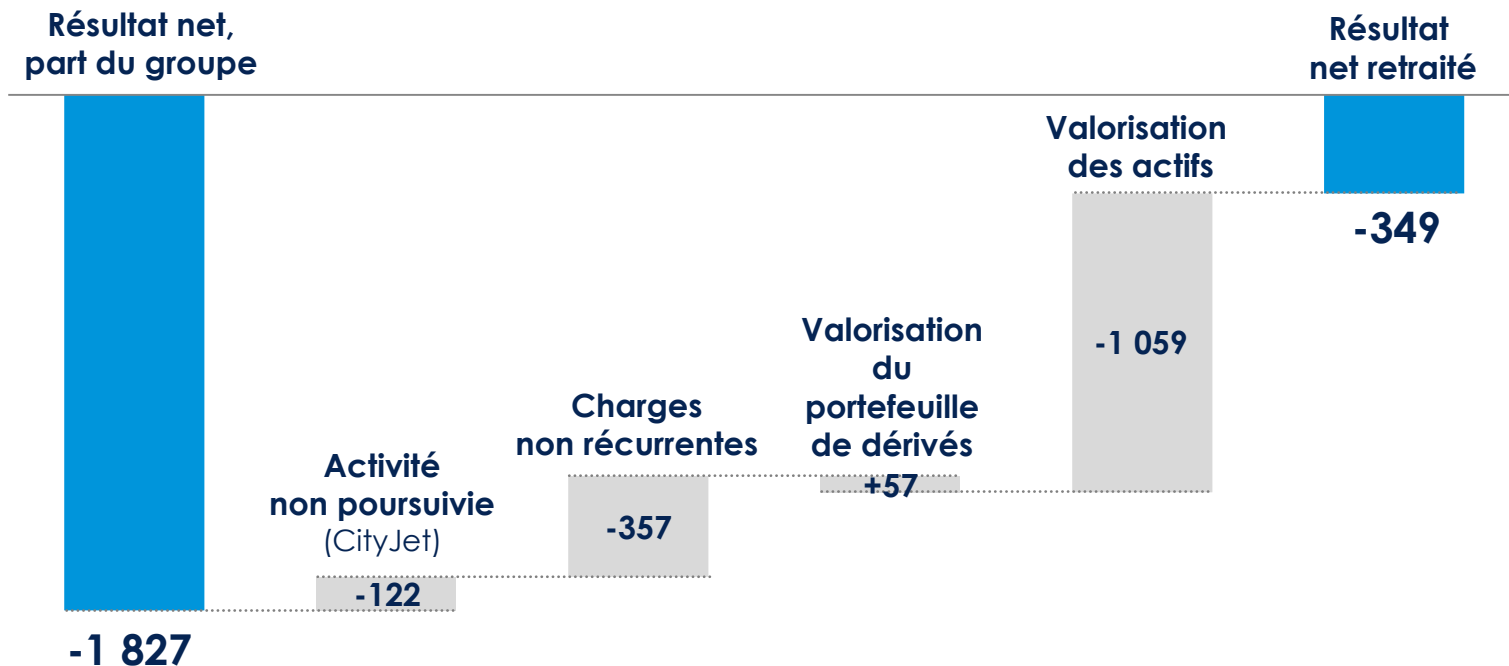
Résultat d'exploitation

(variation absolue en m€)



Un résultat net affecté par des éléments non récurrents

Année 2013, en millions d'euros



Forte amélioration de la rentabilité de l'activité « Passage »



20,1 mds€

Chiffre d'affaires

174 m€

Résultat d'exploitation

73,1 millions

de passagers transportés

530 avions

en exploitation

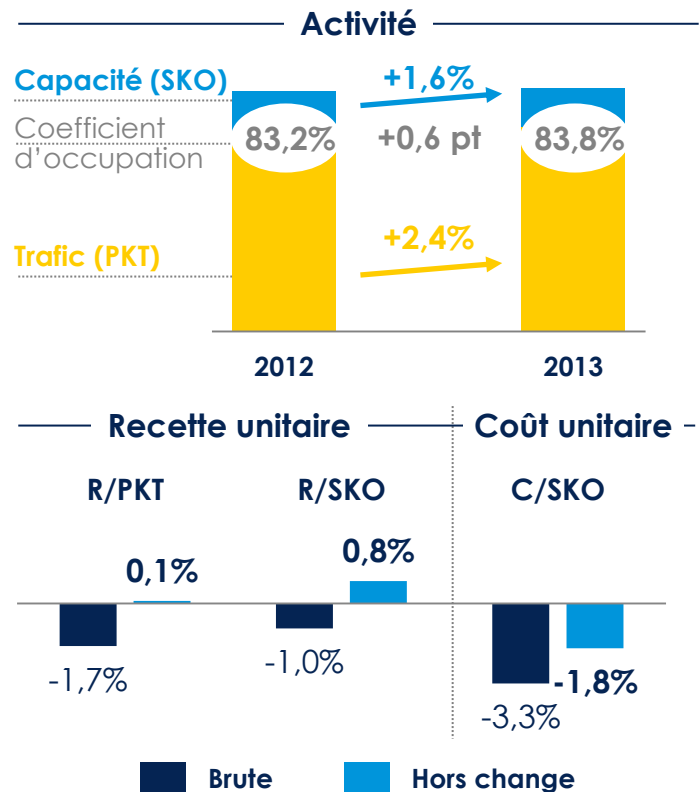
60 000

employés

- ♦ Croissance maîtrisée de l'offre
- ♦ Augmentation du coefficient d'occupation et de la recette unitaire
 - ✦ Impact de la restructuration du moyen-courrier
- ♦ Effet positif de Transform 2015 sur les coûts unitaires, en baisse de 1,8%*



Résultat d'exploitation en amélioration de 434 m€



Transport de fret : un secteur toujours déprimé



2,8 mds€

Chiffre d'affaires

-202 m€

Résultat d'exploitation

1,3 millions

tonnes transportées

14 avions

tout cargo en exploitation

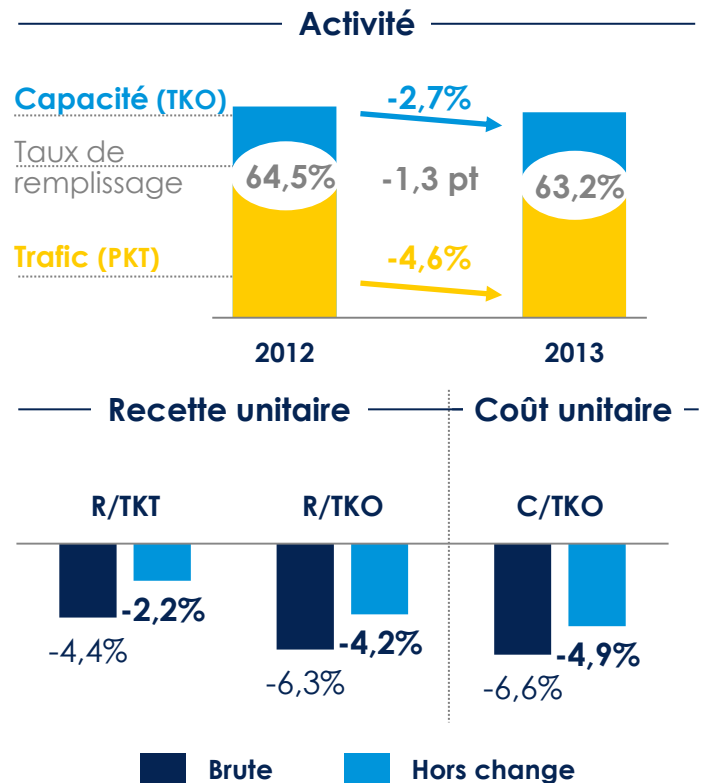
5 500

employés

- ♦ Faiblesse du commerce mondial et situation de surcapacité amenant une forte baisse de la recette unitaire (-4,2%*)
- ♦ Poursuite de la réduction des capacités tout cargo : -11%
- ♦ Forte réduction des coûts unitaires : -4,9%*
- ♦ Améliorations insuffisantes du résultat d'exploitation



**Mesures complémentaires
annoncées**



Bonne dynamique commerciale dans la maintenance



1,2 mds€

Chiffre d'affaires externe

+159 m€

Résultat d'exploitation

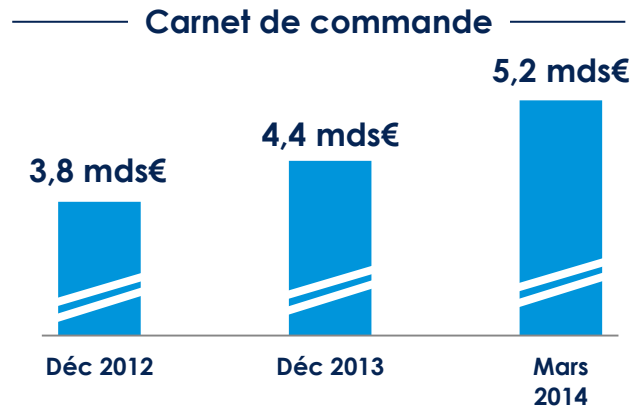
5,2 mds€

Carnet de commande
au 31 mars 2014

150 clients

14 000
employés

- ♦ Chiffre d'affaires externe en hausse de 18%* en 2013
- ♦ Carnet de commande en hausse de 1,4 mds d'€ grâce à de nouveaux contrats
- ♦ Investissements ciblés pour renforcer les positions
- ♦ Résultat d'exploitation en amélioration
 - Développement des activités à meilleure marge
 - Gains d'efficacité dans le cadre de Transform 2015



En millions d'€	2013	Evolution
Chiffre d'affaires total	3 280	+4,7%
Chiffre d'affaires externe	1 225	+11,8%
À données comparables*		+17,6%
Résultat d'exploitation	159	+19
Marge d'exploitation	4,8%	+0,3 pt

Accélération du développement de Transavia France



986 m€

Chiffre d'affaires

-23 m€

Résultat d'exploitation

8,9 millions

de passagers transportés

41 avions

en exploitation

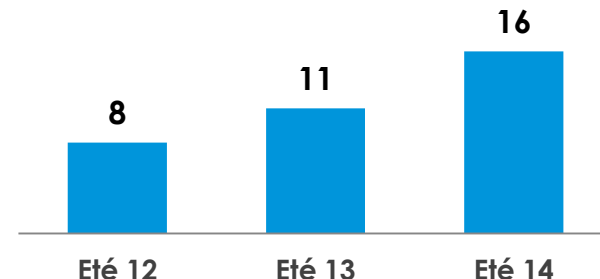
2 000

employés

- ♦ 94 destinations desservies au départ des Pays-Bas
- ♦ 33 destinations desservies au départ de Paris-Orly
- ♦ Transform 2015 : accélération du développement en France
 - ✦ 2013 : capacités en hausse de 26% en France et de 8% aux Pays-Bas
 - ✦ 2014 : capacités attendues en hausse de 20% en France et de 5% aux Pays-Bas
- ♦ Stabilité des recettes unitaires
 - ✦ Malgré la croissance élevée
- ♦ Résultat d'exploitation en baisse
 - ✦ Crise politique dans certains pays de la Méditerranée
 - ✦ Coûts de lancement

Plan de flotte Transavia France

(nombre d'avions)



En millions d'€	2013	Evolution*
Passagers transportés	8,9	+17,5%
Chiffre d'affaires total	986	+10,9%
RSKO (cents d'€ par SKO)	4,82	-0,2%
Résultat d'exploitation	-23	-23

* 2012 retraité IAS19R

Redressement de l'activité commissariat



341 m€

Chiffre d'affaires externe

24 m€

Résultat d'exploitation

38 escales

10 500

employés

- ♦ Deux domaines principaux d'intervention
 - ✦ Elaboration et mise à bord de plateaux repas
 - ✦ Nettoyage et armement des cabines
- ♦ Chiffre d'affaires externe en hausse de 6,9% à périmètre constant
 - ✦ Signature de contrats avec Etihad, Royal Air Maroc, United, Air Tahiti-Nui à Paris
- ♦ Impact positif des mesures de restructuration sur le résultat d'exploitation



En millions d'€	2013	Evolution*
Chiffre d'affaires total	915	-1,4%
Chiffre d'affaires externe	341	-3,9%
À périmètre constant		+6,9%
Résultat d'exploitation	24	+17

* 2012 retraité IAS19R

Evolution des charges d'exploitation sur l'année

	m€	Variation brute	Variation hors change
 Frais de personnel	7 482	-2,3%	-2,1%
 Coûts externes⁽¹⁾ hors carburant et achats d'entretien aéronautique	6 429	+1,0%	+2,4%
 Coûts avions⁽²⁾	3 093	-4,2%	-2,4%
 Achats d'entretien aéronautique	1 303	+15,2%	+18,4%
Charges d'exploitation hors carburant⁽³⁾			
	18 493	+0,1%	+0,8%
 Carburant	6 897	-5,2%	-2,2%
Charges d'exploitation totales			
	25 390	-1,4%	-0,0%
Capacité (ESKO)			
			+1,6%

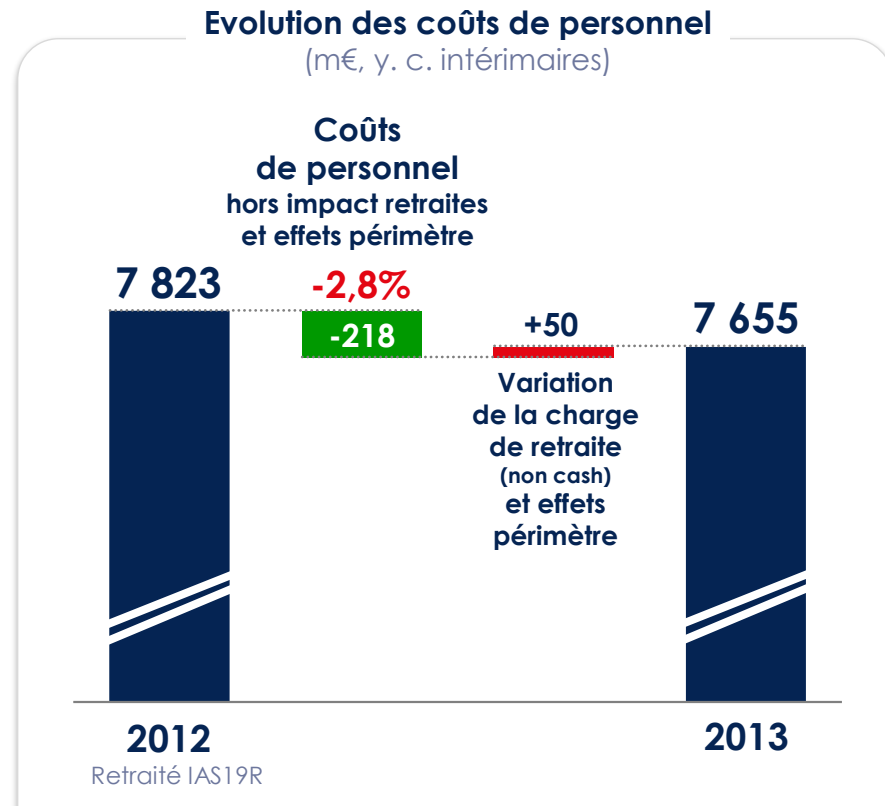
(1) Commissariat, achats d'assistance en escale, frais commerciaux et de distribution, redevances aéronautiques & autres frais.

(2) Affrètements aéronautiques, locations opérationnelles, amortissements, dépréciations et provisions.

(3) Y compris impôts et taxes, autres produits de l'activité et autres produits et charges.

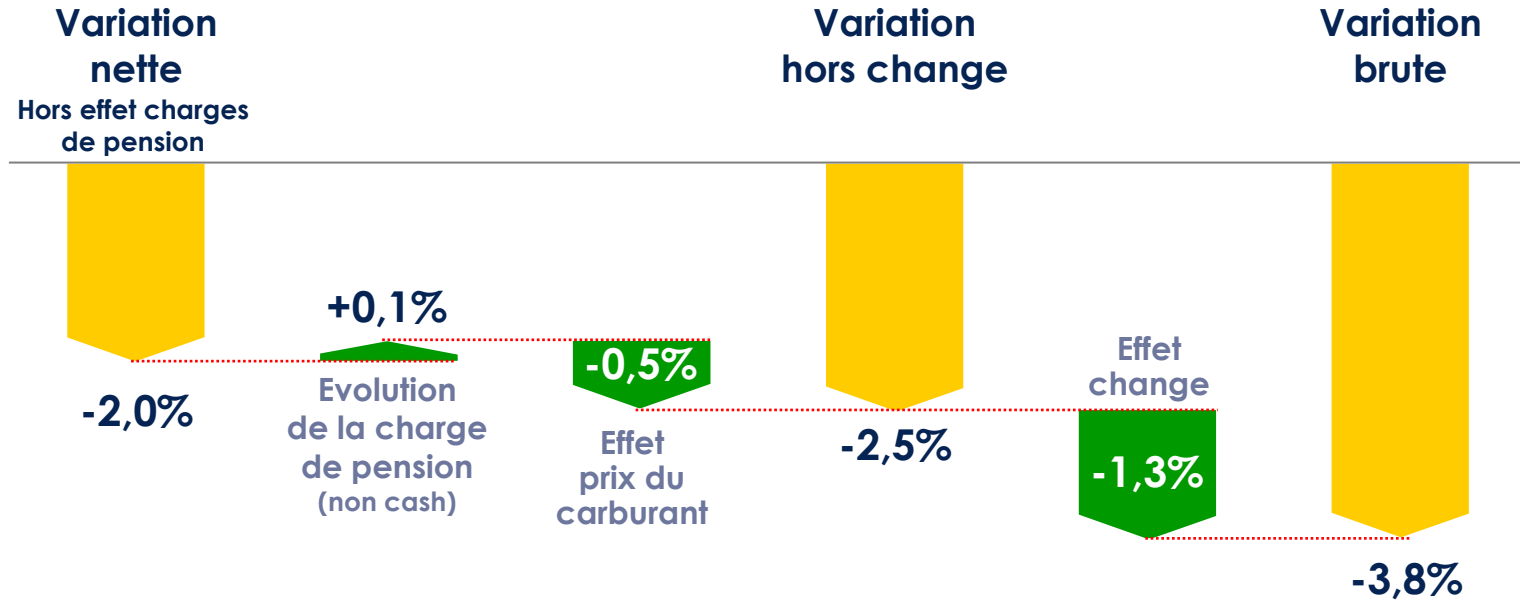
Baisse significative des coûts de personnel

- ◆ Baisse des effectifs
 - ✦ -3 700 équivalents temps-plein⁽¹⁾
- ◆ Suppression des augmentations générales de salaires chez Air France comme chez KLM
- ◆ Sur le plan de marche afin de poursuivre la baisse en 2014⁽²⁾



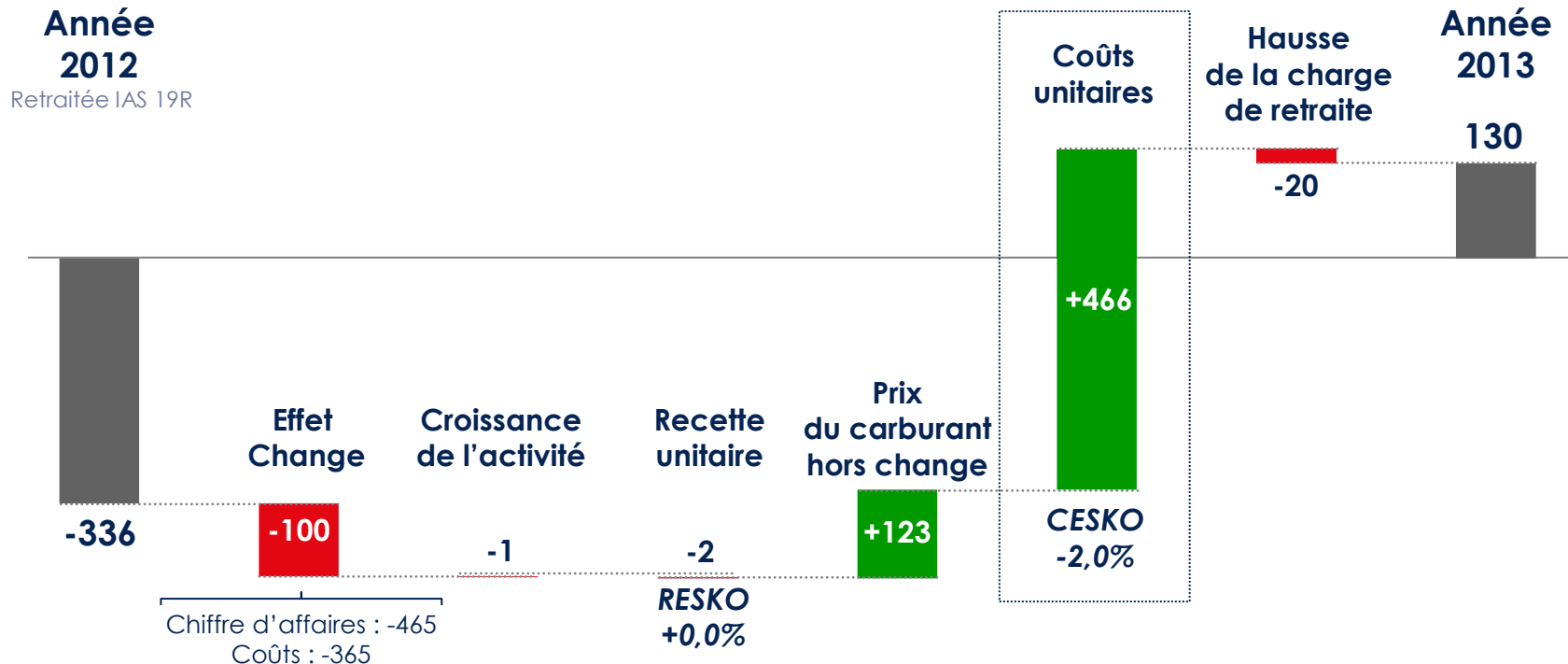
Poursuite de la réduction des coûts unitaires

Coût unitaire par Equivalent Siège Kilomètre Offert (ESKO), année 2013



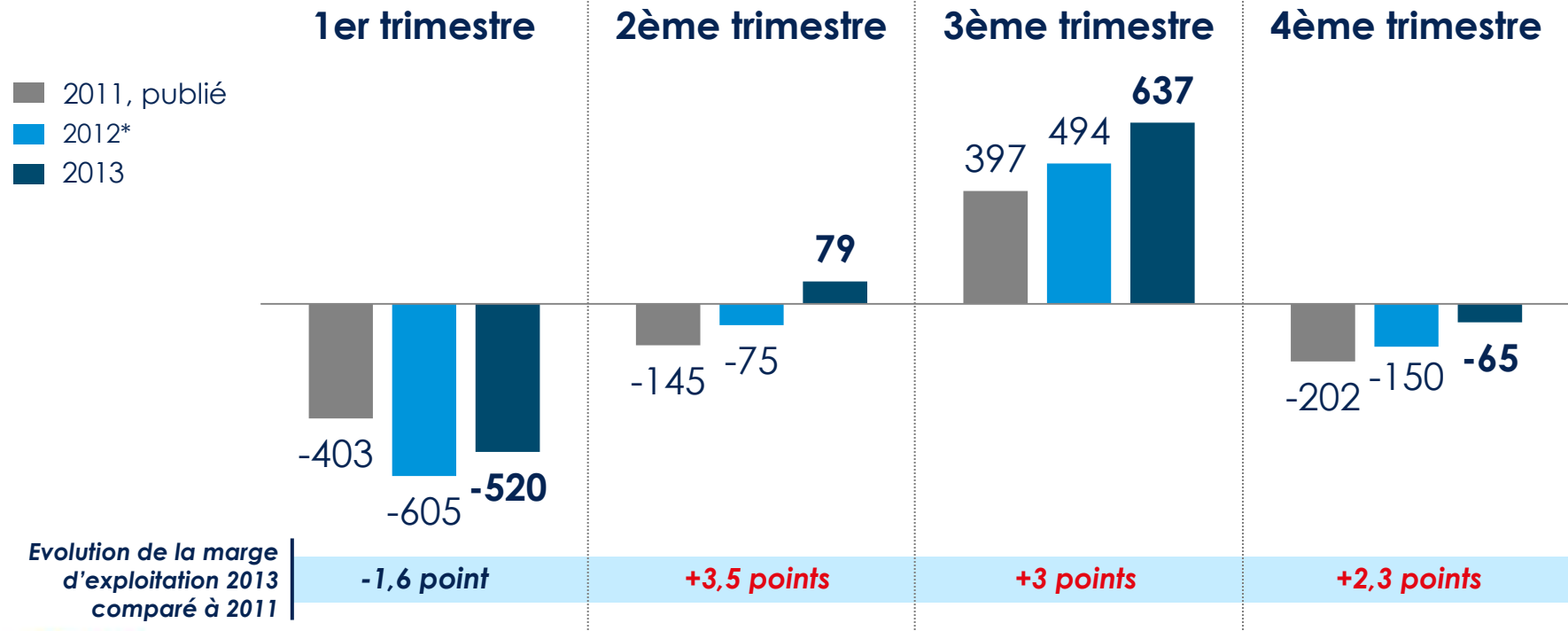
Une amélioration du résultat d'exploitation tirée par les coûts...

Résultat d'exploitation, en millions d'euros



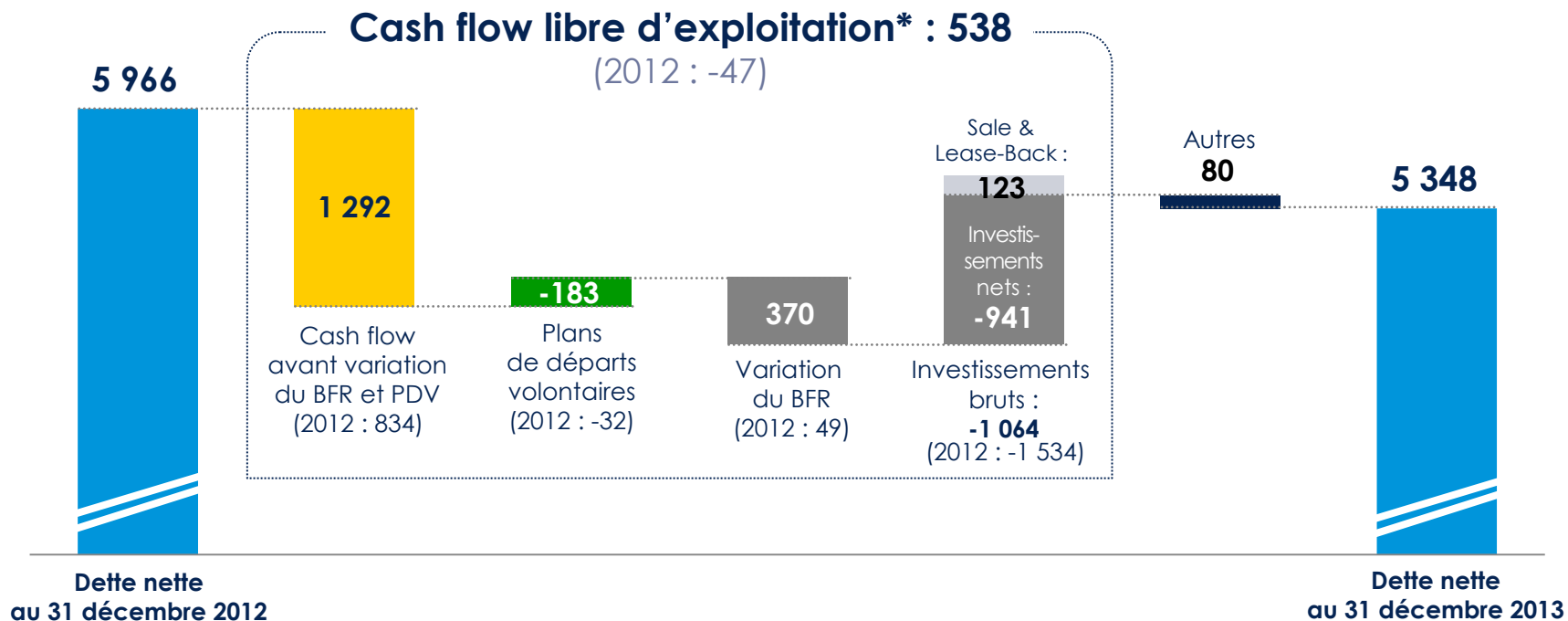
...avec une dynamique confirmée depuis le début de Transform 2015

Résultat d'exploitation, en millions d'euros



Réduction de plus de 600 millions d'euros de l'endettement net

Evolution de l'endettement net au cours de l'année 2013, en millions d'euros

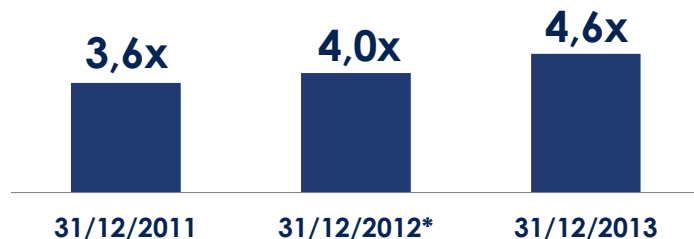


Amélioration des ratios financiers au 31 décembre 2013

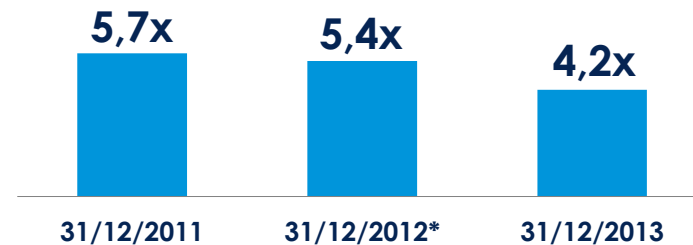
EBITDAR / frais financiers nets ajustés⁽¹⁾



EBITDA / frais financiers nets



Dettes nette ajustée⁽²⁾ / EBITDAR



Dettes nette / EBITDA



Niveau satisfaisant des liquidités

- ◆ Trésorerie de 4,2 milliards d'euros au 31 décembre 2013
- ◆ Lignes de crédits non tirées d'1,8 mds€
 - ◆ Air France : 1,06 mds€ jusqu'en 2016
 - ◆ KLM : 540 m€ jusqu'en 2016
 - ◆ Air France-KLM : 200 m€ jusqu'en 2017
- ◆ Actions Amadeus : plus de 900 m€
- ◆ Dette à court terme : 1,9 mds€

Faits marquants du premier trimestre 2014



Environnement

- ◆ Environnement économique toujours difficile
- ◆ Forte volatilité des taux de change
- ◆ Dévaluation de la monnaie vénézuélienne
- ◆ Baisse du prix du carburant



Activité

- ◆ « Passage » : chiffre d'affaires stable à taux de change constant
 - ◆ Impact du décalage de Pâques
 - ◆ Croissance maîtrisée de l'offre
- ◆ Redressement plus lent que prévu de la demande cargo
- ◆ Poursuite de la baisse des coûts unitaires : -1,7%*
- ◆ Amélioration de 87 millions d'euros du résultat d'exploitation

Une communication active envers les actionnaires individuels



- ◆ **Lettre aux actionnaire** diffusée à plus de 6 000 lecteurs
- ◆ **5 réunions par an** du comité des actionnaires individuels
- ◆ Un **site web** dynamique : 150 000 visiteurs uniques par an
- ◆ **14 réunions d'actionnaires** à Paris et en province depuis 2011
- ◆ Novembre 2013 :
« **Prix de la Relation Actionnaires** »

Hausse du cours de l'action depuis le lancement de Transform 2015

Base 100 au 31 mai 2012





AIRFRANCE **KLM**



Rappel des résolutions



Approbation des comptes et affectation du résultat (résolutions 1 à 3)

- ◆ Approbation des comptes sociaux
- ◆ Approbation des comptes consolidés
- ◆ Affectation du résultat

Conventions et engagements réglementés (résolution 4)

- ◆ Nouvelles conventions autorisées par le Conseil d'administration le 18 mars 2013 dans le cadre de **l'émission par Air France-KLM d'obligations convertibles ou échangeables en actions Air France-KLM** d'un montant de 550 millions d'euros à échéance du 15 février 2023
- ◆ Nouvelle convention autorisée par le Conseil d'administration le 24 juin 2013 dans le cadre de **la mission (non-rémunérée) de représentation de la société Air France-KLM et du Groupe Air France-KLM confiée à M. Spinetta en sa qualité de Président d'honneur**, pendant une durée de 24 mois à compter du 1^{er} juillet 2013

Mandat des administrateurs (résolutions 5 à 8)

- ◆ Ratification de la cooptation de Mme Isabelle Parize en qualité d'administrateur et renouvellement de son mandat pour une durée de quatre ans
- ◆ Renouvellement du mandat d'administrateur représentant les salariés actionnaires de M. Christian Magne (catégorie des salariés autres que le personnel navigant technique)
- ◆ Nomination de M. Louis Jobard en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires (catégorie du personnel navigant technique)

Mandat des Commissaires aux comptes (résolutions 9 et 10)

- ◆ Renouvellement du mandat de KPMG en qualité de Commissaire aux comptes titulaire
- ◆ Nomination de KPMG Audit ID en qualité de Commissaire aux comptes suppléant
- ◆ Durée des mandats : 6 exercices

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 aux dirigeants mandataires sociaux (résolutions 11 à 13)

- ◆ Éléments de la rémunération de M. Alexandre de Juniac, Président-directeur général depuis le 1^{er} juillet 2013
- ◆ Éléments de la rémunération de M. Jean-Cyril Spinetta, Président-directeur général jusqu'au 30 juin 2013
- ◆ Éléments de la rémunération de M. Leo van Wijk, Directeur général délégué jusqu'au 30 juin 2013

Autorisation d'opérer sur les actions de la Société (résolution 14)

◆ Objectifs du programme

- ◆ Animation du cours dans le cadre d'un contrat de liquidité
- ◆ Remise de ces actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières
- ◆ Attribution ou cession des actions à des salariés et dirigeants du Groupe
- ◆ Conservation et remise ultérieure des actions à l'échange ou en paiement d'une acquisition
- ◆ Mise en œuvre de toute pratique de marché et réalisation de toute opération conforme à la réglementation en vigueur

◆ Prix d'achat unitaire maximum par action : 15 euros

◆ Enveloppe autorisée : 5 % du capital social (soit environ 15 millions d'actions)

◆ Durée maximale de l'autorisation : 18 mois

Actionnariat salarié (résolutions 15 et 16)

- ◆ Autorisation d'attribution gratuite d'actions existantes assorties de conditions de performance
- ◆ Autorisation d'augmentation de capital réservée aux salariés

Modification des Statuts (résolution 17)

- ◆ Articles 9.2 et 9.3 : modification du seuil de mise au nominatif obligatoire en cas de franchissement de seuil (rehaussement du seuil de 2 à 5% du capital ou des droits de vote)
- ◆ Article 14 : assimilation des actionnaires ressortissants des Etats membres de l'Union européenne à des actionnaires ressortissants français pour l'appréciation de l'évolution de la composition de l'actionnariat
- ◆ Articles 9.6.3, 15 et 16 : substitution de la nouvelle référence du Code des transports à l'ancienne référence au Code de l'aviation civile

A photograph of the San Francisco skyline at sunset, viewed from across the water. The sky is a mix of purple, blue, and orange. The water in the foreground is dark with some reflections. A large white diamond shape is overlaid in the center of the image.

Rapport des commissaires aux comptes



Au titre de l'Assemblée générale ordinaire

- ◆ Rapports sur les comptes
 - ◆ Comptes consolidés
 - ◆ Comptes annuels
- ◆ Rapport sur les conventions et engagements réglementés
- ◆ Rapport sur le rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise, le contrôle interne et la gestion des risques

Au titre de l'Assemblée générale extraordinaire

- ◆ Deux rapports relatifs aux opérations sur le capital

Comptes consolidés

(page 250 et 251 du document de référence 2013)

Comptes annuels

(page 265 du document de référence 2013)

Opinion sur les comptes

- ♦ Opinion sans réserve sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes
 - ✦ Observation liée au correct traitement des changements comptables en matière d'engagements vis-à-vis du personnel IAS19R dans le rapport sur les comptes consolidés

Justification des appréciations

- ♦ Caractère recouvrable des actifs d'impôts différés
- ♦ Comptabilisation et évaluation des engagements de retraite et autres avantages au personnel
- ♦ Evaluation des provisions pour risques et charges, des actifs corporels et incorporels et du chiffre d'affaires
- ♦ Evaluation des titres de participation (comptes annuels)

Vérifications spécifiques

- ♦ Pas d'observation sur les informations données dans le rapport de gestion
- ♦ Concordance des rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux avec les comptes

Sur les conventions et engagements réglementés

(pages 266 et 267 du document de référence 2013)

1. Autorisation au cours de l'exercice écoulé et depuis la clôture

- ◆ Conventions relatives à une garantie à conclure avec Air France et KLM dans le cadre de l'émission des OCEANEs lancée le 20 mars 2013 par Air France-KLM
- ◆ Convention relative à l'attribution au profit de M. Jean-Cyril Spinetta d'une mission de représentation d'Air France-KLM et à la mise à disposition de moyens pour l'accomplissement de cette mission

2. Approbation au cours d'exercices antérieurs

- ◆ Poursuite des conventions et engagements déjà approuvés (conventions conclues dans le cadre de l'émission par Air France-KLM d'obligations simples)

Sur le rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise, le contrôle interne et la gestion des risques

(page 104 du document de référence 2013)

- ◆ Procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière
- ◆ Pas d'observation sur les informations fournies

Rapports au titre de l'AGE

- ♦ Autorisation d'attribution gratuite d'actions existantes au profit des salariés et dirigeants mandataires sociaux des sociétés du Groupe (à l'exclusion des dirigeants mandataires sociaux de la Société), assorties de conditions de performance, dans la limite de 2,5% du capital social, pour une durée de 38 mois
(15^{ème} résolution)

Pas d'observation

- ♦ Délégation au Conseil d'administration de la compétence de décider d'une augmentation de capital par l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite de 2% du capital social existant, pour une durée de 26 mois
(16^{ème} résolution)

Pas d'observation

Echangeons
ensemble



Vote des résolutions



Partie ordinaire



- ◆ Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013
 - ◆ Résultat de l'exercice : - 322 millions d'euros

- ◆ Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013
 - ◆ Résultat net part du groupe : - 1 827 millions d'euros

- ◆ Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013
 - ◆ Perte de l'exercice : 322 275 395,29 euros
 - ◆ Proposition d'affectation : au compte « report à nouveau » qui passe ainsi de - 238 596 553,09 euros à - 560 871 948,38 euros

◆ Conventions et engagements réglementés

◆ Nouvelles conventions autorisées par le Conseil d'administration :

- le 18 mars 2013 dans le cadre de l'émission par Air France-KLM d'obligations convertibles ou échangeables en actions Air France-KLM d'un montant de 550 millions d'euros à échéance au 15 février 2023
- le 24 juin 2013 dans le cadre de la mission (non-rémunérée) de représentation d'Air France-KLM confiée à M. Spinetta en sa qualité de Président d'honneur, avec mise à disposition de moyens matériels

◆ Poursuite de la convention autorisée au cours des exercices précédents

- ♦ Ratification de la cooptation de Mme Isabelle Parize en qualité d'administrateur
 - ✦ Durée restant à courir du mandat de Mme Patricia Barbizet démissionnaire (soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013)

- ◆ Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Isabelle Parize
 - ◆ Durée : 4 ans

- ◆ Renouvellement du mandat d'administrateur représentant les salariés actionnaires de M. Christian Magne (catégorie des salariés autre que le personnel navigant technique)
 - ◆ Durée : 4 ans

- ◆ Nomination de M. Louis Jobard en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires (catégorie du personnel navigant technique)
 - ◆ Durée : 4 ans

- ◆ Renouvellement du mandat de KPMG en qualité de Commissaire aux comptes titulaire
 - ◆ Durée : 6 exercices

- ◆ Nomination de KPMG Audit ID en qualité de Commissaire aux comptes suppléant
 - ◆ Durée : 6 exercices

- ♦ Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à M. Alexandre de Juniac (Président-directeur général depuis le 1^{er} juillet 2013)
 - ♦ Rémunération fixe : 300 000 euros
 - ♦ Rémunération variable : 75 000 euros

- ♦ Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à M. Jean-Cyril Spinetta (Président-directeur général jusqu'au 30 juin 2013)
 - ♦ Rémunération fixe : 100 000 euros

- ◆ Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à M. Leo van Wijk (Directeur général délégué jusqu'au 30 juin 2013)
 - ◆ Rémunération fixe : 75 000 euros

- ◆ Autorisation à donner au Conseil d'administration d'opérer sur les actions de la Société
 - ◆ Principaux objectifs du programme :
 - animation du cours par un prestataire de services d'investissements
 - remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières
 - attribution des actions à des salariés et dirigeants
 - conservation et remise ultérieure des actions en échange ou en paiement d'une acquisition
 - ◆ Prix d'achat maximum par action : 15 euros
 - ◆ Enveloppe autorisée : 5% du capital social (~15 millions d'actions)
 - ◆ Durée de l'autorisation : 18 mois
 - ◆ Met fin à la délégation antérieure (AG 2013) ayant le même objet

Partie extraordinaire



- ◆ Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes assorties de conditions de performance au profit des salariés et dirigeants mandataires sociaux des sociétés du Groupe (à l'exclusion des dirigeants mandataires sociaux d'Air France-KLM)
 - ✦ Conditions de performance strictes en cohérence avec la stratégie du Groupe, quel que soit le nombre d'actions attribuées
 - ✦ Type d'actions attribuées : actions existantes
 - ✦ Enveloppe autorisée : 2,5% du capital social avec un plafond annuel de 1%
 - ✦ Période d'acquisition minimale de 2 ans et période de conservation minimale de 2 ans
 - ✦ Durée de l'autorisation : 38 mois

- ◆ Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou de Groupe avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires
 - ◆ Enveloppe autorisée : 2% du capital social
 - ◆ Durée de l'autorisation : 26 mois

- ◆ Modification des articles 9.2, 9.3, 9.6.3, 14,15 et 16 des statuts
 - ◆ Articles 9.2 et 9.3 : modification du seuil de mise au nominatif obligatoire en cas de franchissement de seuil (rehaussement du seuil de 2 à 5% du capital ou des droits de vote)
 - ◆ Article 14 : assimilation des actionnaires ressortissants des Etats membres de l'Union européenne à des actionnaires ressortissants français pour l'appréciation de l'évolution de la composition de l'actionnariat
 - ◆ Articles 9.6.3, 15 et 16 : substitution de la nouvelle référence du Code des transports à l'ancienne référence au Code de l'aviation civile

- ◆ Pouvoirs pour formalités



Assemblée
générale mixte

20 mai 2014

AIRFRANCE **KLM**